

Técou, le 11 mars 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants  
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté  
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

**LUNDI 24 MARS 2025 à 18h00**  
**Dans les locaux de la Communauté d'agglomération**  
**Le Nay - 81600 Técou**

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

#### **1°) DELIBERATIONS**

- 01- Désignation de trois membres au Conseil de développement de la Communauté d'agglomération et actualisation de la composition
- 02- Fixation des montants de bases servant à l'établissement de la cotisation minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- 03- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Principal
- 04- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 05- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Mobilité
- 06- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget TEOM
- 07- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Assainissement
- 08- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Eau
- 09- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Voirie
- 10- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Zones d'activités
- 11- Approbation du compte de gestion 2024 - Budget Photovoltaïque

- 12- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Principal
- 13- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 14- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Mobilité
- 15- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget TEOM
- 16- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Assainissement
- 17- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Eau
- 18- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Voirie
- 19- Vote du Compte Administratif 2024- Budget Zones d'activité
- 20- Vote du Compte Administratif 2024 - Budget Photovoltaïque
- 21- Affectation des résultats 2024 du Budget Principal et des budgets Eau et Assainissement sur le Budget primitif Principal 2025
- 22- Affectation des résultats 2024 du Budget Scolaire Périscolaire CLSH Restauration scolaire sur le Budget primitif 2025 Scolaire Périscolaire CLSH Restauration scolaire
- 23- Affectation des résultats 2024 du Budget Mobilité sur le Budget primitif Mobilité 2025
- 24- Affectation des résultats 2024 du Budget TEOM sur le Budget primitif TEOM 2025
- 25- Affectation des résultats 2024 du Budget Voirie sur le Budget primitif Voirie 2025
- 26- Affectation des résultats 2024 du Budget ZA sur le Budget primitif ZA 2025
- 27- Affectation des résultats 2024 du Budget Photovoltaïque sur le Budget primitif Photovoltaïque 2025
- 28- Création, révision et clôture des autorisations de programmes et crédits de paiement 2025 - Budget principal
- 29- Révision des autorisations de programmes et crédits de paiement 2025 - Budget Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration Scolaire
- 30- Clôture de l'autorisation de programme et crédits de paiement 2025 - Budget TEOM
- 31- Subventions 2025 du Budget Principal aux Budgets annexes
- 32- Constitution d'une provision facultative Budget Principal 2025
- 33- Constitution d'une provision facultative budget Mobilité 2025
- 34- Vote du produit de la taxe GEMAPI 2025
- 35- Vote des taux de fiscalité 2025 : Taxe d'habitation, sur les résidences secondaires, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, Contribution Foncière des Entreprises
- 36- Vote des taux 2025 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- 37- Adoption du Budget primitif Principal 2025
- 38- Adoption du Budget primitif Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration scolaire 2025
- 39- Adoption du Budget primitif Mobilité 2025
- 40- Adoption du Budget primitif TEOM 2025
- 41- Adoption du Budget primitif Voirie 2025
- 42- Adoption du Budget primitif Zones d'activités 2025
- 43- Adoption du Budget primitif Photovoltaïque 2025
- 44- Autorisation de signature du marché Maintenance préventive et curative des matériels professionnels de restauration et d'entretien scolaires et des établissements d'accueil des jeunes enfants
- 45- Avenant n°1 au marché Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école de Salvagnac
- 46- Avenant n°2 à l'accord-cadre relatif au Lot n°1 Fourniture, installation, vérifications périodiques et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- 47- Avenant n°2 au marché Lot n°6 Nettoyage des locaux et de la vitrerie des équipements communautaires
- 48- Modification du tableau des effectifs
- 49- Contrat Grand Site Occitanie - Destination « Cordes sur Ciel et les Cités médiévales » 2023-2027
- 50- Décision de dispense d'évaluation environnementale dans le cadre de la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 51- Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Gaillac

52- Adhésion au Réseau Micro-Folie et au groupement de commande pour l'achat du kit Micro-Folie

53- Convention d'occupation temporaire avec la Société CRYPTEO pour l'installation d'un point d'accès à la fibre optique sur le site de la Pépinière d'entreprises à Graulhet

54- Sectorisation scolaire communautaire

55- Règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

## 2°) QUESTIONS DIVERSES

## 3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,  
Président de la Communauté d'agglomération

**Pouvoir** : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse [assemblee@gaillac-graulhet.fr](mailto:assemblee@gaillac-graulhet.fr) ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 24 mars 2025 - 12h00.**

